

# Portraits de confrères qui ont choisi l'expatriation

De nombreux vétérinaires français issus de nos écoles partent pour l'étranger le temps d'une mission ou d'une tranche de vie. Ils y travaillent dans des universités ou des écoles vétérinaires, pour l'industrie, des laboratoires pharmaceutiques ou des centres de recherche, un ministère ou encore des associations de protection des animaux et de l'environnement. Pourquoi ont-ils choisi de quitter la France ? Petit tour d'horizon non exhaustif de nos confrères praticiens "expatriés".

> DOSSIER RÉALISÉ PAR LORENZA RICHARD

## ARNAUD DEMARTI (N 93)

### Praticien canin à Phnom Penh (Cambodge)

**J**e travaillais en France depuis 6 ans et j'avais envie de découvrir autre chose. Un de mes amis vétérinaires, qui exerçait alors au Vietnam, m'a demandé de venir avec lui pour ouvrir une clinique à Phnom Penh. » C'est ainsi qu'Arnaud Demarti est parti s'installer dans la capitale cambodgienne, afin d'ouvrir une structure canine. Les Khmers prennent davantage soin de leurs animaux de compagnie que lors de son arrivée, et le nombre de carnivores domestiques, ainsi que de rongeurs et de lapins, augmente chaque année. La clinique s'est agrandie pour répondre à la demande. Elle compte désormais 2 vétérinaires khmers et 2 praticiens français, qui ont rejoint l'équipe en 2011. Les maladies sont souvent des affections rares ou qui ont disparu en France, et des recherches s'imposent pour établir le diagnostic et prescrire le bon traitement. Toutefois, « au Cambodge, tout est plus simple qu'en France, aussi bien au niveau du travail que de la vie courante. Professionnellement, il y a notamment beaucoup moins de paperasses à remplir! ».

Arnaud Demarti pense rester dans ce pays. En effet, « une clientèle de plus en plus difficile et procédurière, la comptabilité, les taxes, les impôts, une législation lourde et difficile à comprendre » sont autant de points qui ne lui donnent pas envie de revenir en France avant sa retraite! <



© ARNAUD DEMARTI

👁️👁️ Outre-Manche, le travail des spécialistes est un peu mieux valorisé qu'en France 🐾

© FRÉDÉRIC DECANTE

## RAISONS LES PLUS FRÉQUENTES POUR LESQUELLES UN PRATICIEN DÉCIDE DE PARTIR POUR L'ÉTRANGER

- Rencontre, concours de circonstances.
- Pour suivre ou rester avec son (sa) conjoint(e).
- Opportunité de carrière dans la branche souhaitée, possibilité d'exercer sa spécialité pleinement.
- Possibilité de travailler différemment (avec d'autres animaux, dans une grosse structure, pour une clientèle française expatriée dans ce pays, etc.).
- Pour agir en faveur de la protection de l'environnement.
- Par goût du voyage.
- Présence de famille dans le pays, double nationalité.
- Pour ouvrir les enfants à une autre culture, favoriser le bilinguisme.
- Lassitude dans le travail, conditions d'exercice en France.

### PIERRE BARREAU (N 85)

#### Référent en chirurgie à *North Kent Referrals*, Blue Bell Hill (Royaume-Uni)

Depuis 6 ans, Pierre Barreau, spécialiste en chirurgie des petits animaux, exerce au Royaume-Uni. En 2005, alors qu'il quitte la clinique où il travaille en France, un ami installé en Angleterre l'informe qu'un centre de cas référés recherche un spécialiste en chirurgie. Il postule et est embauché. Parallèlement, il est également recruté comme *senior lecturer* en chirurgie des tissus mous à l'université de Cambridge, à mi-temps.

En 2007, pour des raisons d'organisation, il travaille de nouveau à plein temps dans le centre de référés. « Je suis responsable du département de chirurgie, et j'interviens en chirurgie des tissus mous, en orthopédie et en neurochirurgie. Mon statut est celui d'un consultant. »

Outre-Manche, « le travail des spécialistes est un peu mieux valorisé qu'en France. Les vétérinaires réfèrent davantage de cas, bien que la situation évolue rapidement ». Les tarifs, et par conséquent les honoraires reçus, sont aussi plus avantageux. En outre, beaucoup d'animaux sont assurés, ce qui laisse la possibilité aux propriétaires de faire prodiguer des soins plus poussés. Ces derniers sont souvent bien au fait de la maladie de leur animal, car ils s'informent sur Internet et, quelquefois, prennent plusieurs avis. La raison principale pour laquelle Pierre Barreau a fait ce choix est l'envie de vivre une nouvelle expérience professionnelle. Habiter dans le Nord a rendu l'aventure possible : « Je ne suis pas complètement expatrié, car je reviens à mon domicile en fin de semaine. Cette proximité avec la frontière me permet de travailler 3 jours par semaine au Royaume-Uni et 1 journée à Lille. De cette façon, je garde un pied dans la profession en France. » <



© PIERRE BARREAU

## LOÏC DELESTRE (N 85) Praticien à Libreville (Gabon)

Loïc Delestre est parti pour le Gabon lors du remplacement d'un confrère dans ce pays. « *Je n'avais pas prémédité une installation à l'étranger, mais mon tempérament qui me pousse à bouger s'y prêtait et l'ambiance du pays m'avait piqué au vif* », confie-t-il.

Le potentiel d'exercice sur place (peu de confrères et 2 d'entre eux devaient quitter le Gabon dans l'année), le cadre de vie (une ville à l'européenne au bord de la mer) et l'accueil des communautés européenne et africaine ont fait que ce pays, dont il ne connaissait pas la situation géographique 2 ans auparavant, l'a gardé. « *Je ne l'ai pas choisi, il m'a choisi, et ma future épouse y résidait.* »

Notre confrère exerce seul avec une auxiliaire. L'activité est principalement canine et féline, avec quelques chevaux, de plus en plus de nouveaux animaux de compagnie et des pensionnaires de zoo (antilopes, perroquets, pangolins, damans, singes, fauves, serpents, etc.). « *La clientèle couvre un large éventail d'animaux et je suis souvent confronté à des cas limites qu'il faut gérer avec les moyens du bord.* » Il assure aussi toutes les gardes. « *Cela est pesant, mais mes confrères africains n'ont pas la culture de l'astreinte ni de la permanence. Peut-être que le nouveau Conseil de l'Ordre,*



© LOÏC DELESTRE



*en cours de constitution, y remédiera.* » Loïc Delestre suit l'activité vétérinaire française "de loin" via la presse professionnelle. « *Je la trouve presque trop réglementée, mais elle se spécialise de plus en plus et il est compréhensible que nos confrères veuillent la "cadrer".* »

Il n'envisage pas son retour en Europe, car « *tout recommencer à mon âge serait très aléatoire, mais... on ne sait jamais.* » <

## CHARLOTTE RENARD (L 02) Itinérante en échographie à Nimègue (Pays-Bas)



© CHARLOTTE RENARD

C'est pour suivre son mari que Charlotte Renard est partie pour les Pays-Bas il y a 6 ans. Bien que l'usage de l'anglais y soit courant, notre consœur décide d'apprendre le néerlandais, pour s'intégrer et parce que « *les gens préfèrent parler des problèmes de leurs animaux dans leur langue natale* ». C'est au cours d'un stage d'apprentissage de la terminologie vétérinaire chez un confrère qu'elle a l'idée de créer une activité d'itinérante en échographie. « *Le démarrage linguistique a été facilité par l'activité itinérante, car c'est le vétérinaire référent qui présente le cas dans un langage scientifique compréhensible.* » Après avoir fait valider son diplôme et s'être renseignée sur la façon de monter une entreprise, elle commence son exercice en janvier 2007. Elle démarche les praticiens pour se faire connaître et fonde un site Internet, car « *il n'existe pas de conseil de l'Ordre comme en France et les vétérinaires ne sont pas soumis à des règles limi-*

*tant la publicité* ». Sa clientèle se développe rapidement, surtout grâce au bouche-à-oreille entre confrères : « *Tu devrais appeler la Française!* » Désormais, elle réalise des échographies cardiaques et abdominales pour 45 cliniques dans un rayon de 100 km. Aux Pays-Bas, « *la pratique de la médecine est différente, notamment parce que l'accent est mis sur la prévention et les Néerlandais sont économes. Ces particularités culturelles sont à prendre en compte afin de proposer une offre en relation avec le marché (adaptation des prix, communication sur la nécessité d'une échographie, etc.)* ». Les Hollandais sont aussi honnêtes et respectueux des règles, et il n'y a pas d'impayés, « *ce qui est très reposant* ».

Charlotte Renard n'est pas opposée à une autre expatriation ou à un retour en France car, comme elle le dit, « *je pourrai emporter mon échographe partout où mon diplôme est reconnu pour recréer la même activité* ». <

## PATRICE GAUTIER (N 94)

### Conseiller en filières à Hanoï (Vietnam)



© PATRICE GAUTIER

Baigné dans l'élevage depuis l'enfance, Patrice Gautier cherche, en 1999, un travail dans un pays où il pourrait avoir un impact auprès des éleveurs. Il opte pour un poste de conseiller en élevage porcin pour Vétérinaires sans frontières, au Vietnam. Le travail est "très terrain", il apprend la langue et se familiarise avec la culture locale. En 2007, il crée avec sa femme la société Asvelis « afin de développer des prestations de services en santé animale et en santé publique vétérinaire, ainsi qu'en installation et développement d'élevages et de filières, via notamment le recrutement et la formation continue de jeunes vétérinaires vietnamiens ». Il investit beaucoup de temps et d'énergie dans son entreprise, désormais bien implantée au Vietnam et en Thaïlande. Dans le domaine de l'aviculture, un secteur d'activité important, Asvelis intervient également en



© PATRICE GAUTIER

Afrique de l'Ouest. Au Vietnam, la société possède 2 cabinets vétérinaires à Hanoï, l'un pour les animaux de compagnie, l'autre pour les volailles, les porcs et les ruminants. Le second inclut le diagnostic des maladies, le conseil en conduite d'élevage (bâtiment, zootechnie et intrants) et l'inspection de la sécurité sanitaire des denrées alimentaires d'origine animale, pour la mise en place de filières de qualité. Pour les volailles, les

équipes interviennent depuis le poussin jusqu'à la commercialisation de la viande ou de l'œuf. Notre confrère est également expert pour l'Organisation mondiale de la santé animale (OIE).

Fin 2012, il passera 4 mois en Bretagne afin de mieux se rendre compte des évolutions récentes des filières animales et de la profession vétérinaire, et d'identifier plus de partenariats avec le Vietnam. <

## ÉLISABETH CAMUS (T 85)

### Ostéopathe à Lachute (Québec)

Élisabeth Camus vit au Québec depuis 1988. « J'y ai rencontré le père de mon fils et c'est ce qui a motivé mon départ de France », explique-t-elle. Pour pouvoir exercer, elle prépare durant 1 an un examen d'équivalence exigeant, en 2 parties, théorique et pratique. « J'ai entamé ensuite des études en ostéopathie humaine au collège d'études ostéopathiques de Montréal. Cette formation à temps partiel sur 5 ans est sanctionnée par une thèse. J'exerçais dans le même temps dans une clinique pour petits animaux. » Notre consœur est la première vétérinaire à obtenir son diplôme d'ostéopathie au Québec, en 1996.

Dès 1993, elle commence à travailler comme ostéopathe en médecine humaine et abandonne le domaine conventionnel

en pratique vétérinaire. Elle crée sa propre structure et pratique exclusivement l'ostéopathie, 3 jours auprès de patients "humains" et 1 journée pour les petits animaux. L'ostéopathie n'est pas réglementée au Québec et l'Ordre tolère cette pratique particulière. « Je suis régulièrement inspectée par les instances ordinales des médecins vétérinaires, qui montrent une bonne compréhension de la situation. Ma pratique "non conventionnelle" me laisse un peu à l'écart du secteur vétérinaire, mais je suis satisfais aux exigences de formation continue, c'est-à-dire 20 heures tous les 2 ans, pour pouvoir garder mon droit de pratiquer. »

Élisabeth Camus a repris contact depuis 2 ans avec la profession vétérinaire française par l'intermédiaire d'un groupement



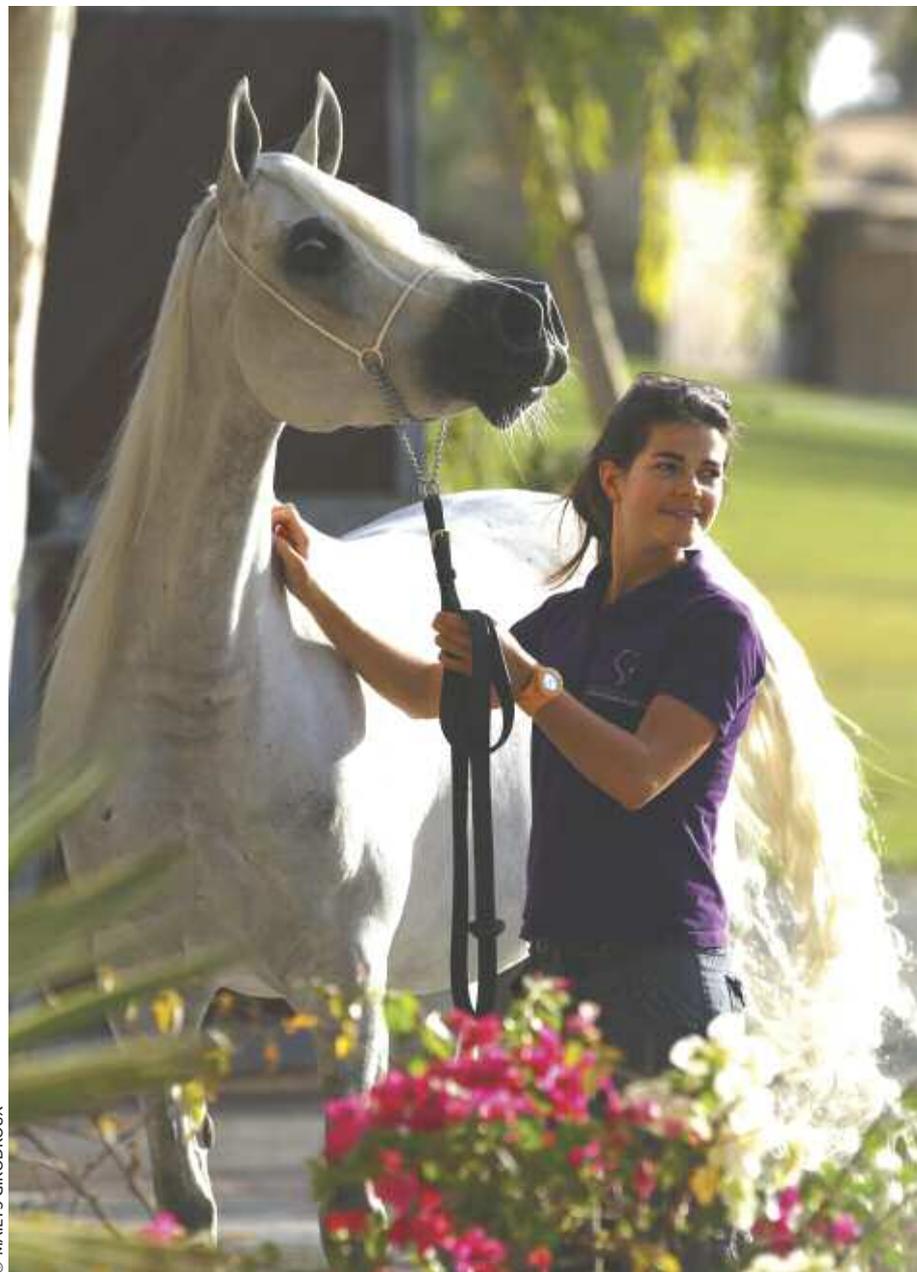
© ÉLISABETH CAMUS

d'ostéopathes : « Je trouve plaisant de fréquenter d'autres professionnels qui sont dans la même démarche que moi. Mais je reste toujours entre 2 mondes : la France et le Canada, les pratiques humaine et vétérinaire. Et je me sens plus "soignante" que vétérinaire. C'est ma réalité! ».

Notre consœur revient en France tous les ans pour voir sa famille et ses amis. De loin, la vie française lui paraît plus agitée, mais elle aimerait vivre dans chaque pays la moitié du temps. <

## MAÏLYS GIRODROUX (A 06)

### Praticienne équine à Sharjah (Émirats arabes unis)



© MAÏLYS GIRODROUX

**M**aïlys Girodroux a cherché dès la fin de ses études un internat dans un pays anglophone, pour découvrir d'autres structures et leur fonctionnement. Après un premier internat en Angleterre, ciblé sur l'orthopédie, un concours de circonstances l'a amenée à postuler pour un second, plus général, à Dubaï, aux Émirats arabes unis. « *Je devais y rester 6 mois, mais mon séjour s'est prolongé et j'ai finalement trouvé un poste à durée indéterminée de vétérinaire dans une clinique équine d'un émirat voisin* », précise-t-elle.

L'équipe comporte 7 vétérinaires, dont 2 autres consœurs françaises expatriées. Morgane Schambourg (N 98) et Mélanie Perrier (L 04) ont également choisi la voie de l'internat et d'une résidence à l'étranger (respectivement le Canada et les États-Unis) avant de travailler dans les Émirats arabes unis. Les quelques particularités culturelles, comme l'application d'horaires différents durant le ramadan, ne changent pas radicalement le mode de vie du pays par rapport à l'Europe. « *Il reste relativement occidental, car les expatriés y sont majoritaires. Et le soleil aide à la bonne humeur* », assure notre consœur.

À Sharjah, les opposés se rencontrent : « *D'un côté, nous pouvons souvent réaliser de nombreux examens et des traitements poussés, notamment chez les chevaux de valeur qui appartiennent aux grandes écuries des émirs, de l'autre, nous sommes parfois limités pour traiter les chevaux de propriétaires privés qui ne souhaitent pas toujours y mettre les moyens.* » Les chevaux arabes représentent la majorité de la clientèle, avec toutefois une grande diversité de disciplines (endurance, course de plat, show, élevage, etc.).

Maïlys Girodroux pensait rester seulement quelques mois, mais la qualité de vie et l'intérêt du travail font qu'elle ne projette plus de revenir en France dans l'immédiat. <

## LES 3 PHASES PAR LESQUELLES PASSE UN EXPATRIÉ

Quelle que soit la raison qui préside à l'expatriation, 3 périodes distinctes se succèdent, expliquées par notre consœur Charlotte Renard (Pays-Bas).

- > **La 1<sup>re</sup> phase** est celle de la découverte, où tout paraît neuf et idyllique.
- > **La 2<sup>e</sup> phase** est celle du désenchantement, où tout devient difficile. Les contraintes prennent le dessus : la barrière de la langue, les formalités administratives, les différences culturelles, etc. De nombreuses personnes pourraient être tentées de jeter l'éponge à ce moment-là.

> **La 3<sup>e</sup> phase** est celle de l'intégration. Les nouvelles habitudes prennent le pas sur les anciennes, des amitiés se nouent, les différences sont mieux appréhendées et le moral remonte.

« *Chaque expatrié a dû ressentir cela, mais, au final, on fait face et l'intégration se passe bien. L'essentiel est de savoir que ces 3 phases existent, pour ne pas se laisser submerger par le désenchantement de la 2<sup>e</sup>* », conseille notre consœur à ceux qui envisagent de s'installer à l'étranger.

## ISABELLE MARTENS (L 02)

### Praticienne équine à Heeslingen (Allemagne)



© ISABELLE MARTENS



© ISABELLE MARTENS

Sa mère étant allemande, Isabelle Martens, bilingue, a la double nationalité et grandit dans le territoire de Belfort. Elle intègre l'école vétérinaire de Lyon, jumelée avec celle de Hanovre. Ce jumelage l'intéresse, car il consiste en des échanges d'une semaine et, dans le cadre d'Erasmus, en un échange d'un an en 3<sup>e</sup> année. « *Il ne s'agissait pour moi que de redécouvrir l'Allemagne en tant qu'adulte, en dehors du cadre familial. C'était une démarche purement personnelle, pour découvrir mon histoire et me trouver moi-même. Je n'avais pas l'ambition d'y rester et je n'aurais jamais pensé y travailler* », confie-t-elle. Pourtant, lors d'un échange, elle rencontre un étudiant vétérinaire de Hanovre qui fait basculer son destin : « *J'ai fait ma 5<sup>e</sup> année (T1Pro) en projet personnel,*

*option équine, à la clinique équine de l'école de Hanovre. Depuis, je suis restée en Allemagne.* » Comme sa thèse française n'est pas reconnue, elle en soutient une nouvelle en 2004. Elle reste 6 ans à Hanovre, y accompagne les étudiants et se spécialise dans tous les domaines de la médecine équine. En 2007, elle passe son diplôme de spécialiste équin (*Fachtierarzt für Pferde*) et, en 2008, suit une formation de chiropractie. L'étudiant allemand devient son mari. Après la naissance de leur 1<sup>er</sup> enfant, il s'associe dans un cabinet à prédominance rurale et notre consœur est salariée dans une structure de pratique mixte avec 10 à 12 vétérinaires, où elle n'exerce qu'en équine. « *Dans notre région, il y a une grande concentration de cliniques équines privées avec les-*

*quelles nous pouvons travailler. L'élevage et les sports équestres sont répandus ici, ce qui rend l'activité intéressante.* »

Isabelle Martens a le sentiment que le métier est mieux perçu en France, et peut-être plus rémunérateur : « *La politique agricole y est plus importante, alors que l'Allemagne se fonde surtout sur son industrie. Les régions agricoles comme la nôtre ne font pas le poids dans la politique du pays, donc dans la conscience des gens.* »

Notre consœur est heureuse en Allemagne, mais elle se sent également française : « *Je suis inscrite au registre des Français expatriés de l'ambassade de France. Mes 2 enfants ont la double nationalité aussi, et j'essaie de les éduquer de sorte qu'ils soient bilingues, cela pourra leur être utile!* » <

## PIERRE-YVES MULON (A 01)

### Chirurgien pour grands animaux à Lachute (Québec)

C'est le programme d'internat de la faculté de médecine vétérinaire de l'université de Montréal qui a attiré Pierre-Yves Mulon, à la suite d'un stage réalisé au cours de l'été. « *Le fait que le Québec soit un îlot francophone en Amérique du Nord m'a plu au sortir de l'école. Par la suite, être accepté à titre de résident m'a ouvert la possibilité de devenir diplomate d'un collègue de spécialité vétérinaire. Initialement temporaire, mon voyage est devenu permanent pour des raisons familiales* », confie-t-il. Désormais, son activité est presque exclusivement reliée à son domaine de spécia-



lité, la chirurgie des grands animaux, qu'il pratique au sein d'un hôpital privé, avec 7 consœurs. « *Hormis le climat hivernal rigoureux, il n'y a pas de spécificité concernant la qualité d'exercice dans ce secteur et les différences de législation sont rapidement assimilées.* »

Notre confrère conseille à « *tout candidat au départ de porter une attention particulière à la démarche, parfois longue et coûteuse, pour obtenir un droit de pratiquer dans un pays hors de l'Union européenne* ». Par exemple, un praticien désirant exercer avec une licence non restrictive au Canada doit, quels

que soient ses titres, faire reconnaître son diplôme de docteur vétérinaire par l'Association canadienne des médecins vétérinaires<sup>1</sup>, puis réussir les examens du Bureau national des examinateurs (examen des sciences de base et cliniques, examen nord-américain d'accréditation en médecine vétérinaire et examen des compétences cliniques).

Pierre-Yves Mulon suit épisodiquement l'actualité vétérinaire française. Il apprécie particulièrement le dynamisme des organisations professionnelles (SNGTV et Avesf) dans la formation continue des praticiens. Pour lui, un retour en France n'est toutefois pas à l'ordre du jour. <

<sup>1</sup> <http://veterinairesaucanada.net/index.aspx>